Réunion des parents délégués du Val notre dame.

Année scolaire 2014-2015

Réunion du 4 février 2015

Accueil par la présidente, Sophie de Bellefroid, qui salue l'assemblée qui a affronté une météo peu clémente (neige).

Sont présents ce soir : 15 parents, merci à eux : Muriel Iweins, Anne-Marie de Kemmeter, Didier Braeckman, Laurent Lecompte, Pascale Fallon, Isabelle Jacques de Dixmude, Martine Massange, Monique Wéry, Olga Borecky, Raphaël Martin, Bruno Hery, Sybille Breuls, Dominique de Hepcée, Marc Painsmaye, Catherine Houtart, Sophie de Bellefroid et Michaël Jacques de Dixmude.

Points d'attention discutés :

1. <u>Débriefing de la conférence</u>: Ce fut un succès. Un compte rendu exhaustif est en cours de rédaction (merci à Catherine Houtart) qui sera diffusé à l'attention de tous et spécialement des absents. Une attention particulière sera donnée lors de sa diffusion. Une cinquantaine de parents étaient présents (deux fois plus que l'an dernier). Certains regrettent que l'écran de projection ait été d'une taille un peu faible (et probablement localisé un peu bas) pour permettre une parfaite visibilité par toutes les personnes présentes, surtout celles qui sont installées à l'arrière. Ceci amène à voir comment remettre la main sur la caisse de l'association des parents (action S. de Bellefroid). Un travail pédagogique sur le même thème se poursuit au sein de l'Ecole. Mme Simon nous fait part de quelques anecdotes vécues sur le sujet.

Des modules sur l'utilisation sécurisante des moyens contemporain de communication est en cours de mise en place pour les étudiantes de 2^{ème} et 3^{ème} et ceci avec l'aide d'une personne compétente active dans ce type d'accompagnement.

Vu le succès, gageons qu'on pourra faire mieux encore l'an prochain. Appel à tous pour proposer des sujets, des orateurs. Nous retenons déjà la nutrition, l'anorexie. Merci de communiquer à S.de Bellefroid toutes suggestions.

2. Soirée rhétos Val (les leçons à tirer de celle de Maredsous)

Une possibilité avait été étudiée avec le « You » à Bxl. Une discussion intervient à propos de la soirée des rhétos de Maredsous. Cette dernière était pourtant bien encadrée.

Une soirée reste possible au Val avec une limitation au niveau du nombre (300) pour des raisons de sécurité. Comment gérer les aspects dégâts ?

Il semble que les jeunes se réunissent chez les uns ou chez les autres avant d'aller à la soirée en question avec comme conséquences que certains arrivent dans un état d'ébriété déjà bien avancé!

Pourquoi ne pas fonctionner sur base d'un nombre limité d'invitations nominatives par élève limitant l'accès à un lieu privé ? Pourquoi aussi ne pas faire des contrôles alcotest à l'entrée (et à la sortie) pour bien encadrer l'événement tout en veillant à faire des copies des cartes d'identité et prendre le numéro de téléphone des parents. Le but : un cadre sécurisant pour un événement réussi n'entachant pas la réputation de l'école et du projet pédagogique.

Proposition acceptée de créer une commission ad hoc chargée de réfléchir et présenter les conditions de faisabilités. Il faut intégrer des élèves de 5^{ème}. Christophe Tastenoy, Didier Braeckman, Catherine Houtart, Marc Pinsmaye, Raphaël Martin, Sophie de Bellefroid, Michaël Jacques de Dixmude et Madame Simon. Cette dernière doit faire part du projet en interne.

La première réunion de cette commission est fixée le mercredi 11 mars à 19h30, Madame Simon veille à la présence de trois élèves motivées! Chacun doit réfléchir au point y relatifs (conditions, encadrement, etc..).

- 3. <u>Le sujet des attentats récents</u> et des aspects éthiques qui les sous-tendent ont été débattus entre les élèves de même qu'en classe.
- 4. <u>Diffusion des pv de réunions</u>. Un délégué par classe (et un seul) doit diffuser l'information. Evitons les répétions. Parcours de la liste et identification d'un responsable par classe. On se rend compte à cette occasion que nous n'avons pas de parents délégués pour la classe de 6^{ème} TQ => Isabelle Jacques de Dixmude s'en occupera.

5. Le dîner aux Chandelles :

- a. Décoration florale : Sybille Breuls prend en charge les actions mais a besoin d'aide sur place le vendredi 27 mars à partir de 14h. 20 personnes au moins sont nécessaires jusqu'à 16h00 maximum.
 - Jacqueline de Viron, Anne-Marie de Kemmeter, Dominique de Hepcée, Yolanda Pinsmaye et Pascale Fallon s'auto-désignent.. merci à elles. Si d'autres enthousiastes veulent se manifester, elles sont les bienvenues. Un mail sera adressé par S. de Bellefroid aux parents. Elles doivent apporter un sécateur, et une pince à couper (facultative).
- <u>b.</u> L'invitation partira en version papier fin de première semaine après le Carnaval (le 25 février). Il serait souhaitable d'avoir aussi une invitation électronique incluant automatiquement la réponse et une inscription dans l'agenda. Cette diffusion électronique doit intervenir le 5 mars.
 - Chaque parent délégué doit, de son côté, envoyer une invitation personnalisée aux parents des classes qu'ils représentent et le faire le 5 mars avec rappel le 12 mars.

6. Les nouvelles du Val : par Madame Simon.

- Le vol reste un sujet d'actualité! Une des raisons se trouve dans le fait que beaucoup d'élèves laissent trainer leurs affaires et ce par manque d'organisation. Une action est en

cours pour sensibiliser les élèves au rangement ainsi qu'au fait que ce qu'on trouve, n'appartient pas forcément à celui qui le trouve!

- La première soirée inscription se tiendra le jeudi 5 mars.
- Tournoi d'éloquence : un jury doit être mis en place. Appel aux candidats, car les parents peuvent déléguer 2 représentants. Les dates sont 3 et 10 mars (éliminatoires à 19h30), finale : le 22 avril à 20 heures. Bruno Hery est disponible pour les 2 éliminatoires. Muriel lweins est disponible pour les 3 dates et Sophie de Bellefroid sera là pour la finale.

<u>Pour mémoire</u> : programme de travail de l'année : les réunions commenceront à 19h30 par la collation bien appréciée de ceux et celles qui arrivent directement du travail.

- Le vendredi 28 mars : dîner aux chandelles
- Le mercredi 20 Mai à 19h30 : réunion de clôture de l'année.